



FÊTONS LE PRINTEMPS !

Vendredi 22 mars 2024

au Centre Socio-Culturel de
Cronenbourg

56, rue du Rieth - 67200 STRASBOURG

De 11h30 à 16h30

Suggestion : porter sur vous un petit symbole printanier : broche, foulard, vêtement coloré, apporter un objet à

poser sur la table... et le plus important : venir avec le cœur en fête !

Le Club Santé Séniors et SLS-67 ont la joie de vous inviter à poursuivre notre belle tradition, une grande rencontre conviviale et récréative par an : goûter de Noël, galette des Rois, repas gastronomique au Lycée Hôtelier et maintenant repas de Printemps : tous les prétextes sont bons pour se rencontrer, échanger, apprécier les travaux des ateliers et aussi ... faire des projets pour les temps prochains !

De 11h30 à 16h30, venez partager de bons moments autour d'un repas où le frémissement du printemps se mêle à la pure tradition régionale.

11h30 – 12h30 : Accueil, mot de bienvenue, échanges, flânerie autour des œuvres des ateliers

12h00 apéritif : Kir royal et petits feuilletés

12h30 – 14h00 : Repas de fête préparé par le Restaurant d'Insertion « Le petit gourmand »

- Méli-mélo de crudités et cuitités
- Choucroute royale aux six viandes
- Pommes de terre à l'anglaise
- Munster au cumin
- Framboisier à la vanille de Madagascar – coulis de framboise - café

14h00 – 16h30 : Partie récréative préparée par nos ateliers... Amenez votre bonne humeur !

Tarif : 17 euros. En sus : boissons à la charge des participants – pourboire pour le service en cuisine et en salle (dans les deux cas, prévoir la monnaie !)

Attention : le nombre de places est limité ! Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée.

-----✂-----
REPAS FESTIF du Vendredi 22 MARS 2024 AU CSC CRONENBOURG

Nom : Prénom :

Accompagné de

Courriel : Téléphone :

(Joindre une enveloppe affranchie avec votre adresse si vous ne disposez pas de courriel)

Chèque de 17 € x = € à l'ordre de « MGEN » *(et rien d'autre !)*

Talon-réponse à renvoyer avec votre paiement à

François GENEVAUX – 46A, rue de Rosheim – 67870 GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM

AVANT LE 12 MARS (date impérative)

NB : une fois l'inscription enregistrée, tout désistement signalé après cette date ne donnera pas lieu à remboursement.